

DÉCLARATION D'UN PORTEUR DE TITRES
DISPENSE DES PARENTS, AMIS ET PARTENAIRES
(Article 2.5 du Règlement 45-106
sur les dispenses de prospectus)

..... (nom de la société)
DÉCLARATION D'UN PORTEUR DE TITRES
DISPENSE DES PARENTS, AMIS OU PARTENAIRES
Article 2.5 du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus

V1 (Personne physique - homme)

Je, soussigné, confirme qu'au moment où je suis devenu porteur de titres de la société
(nom de la société) (ci-après désignée la « Société »), à savoir le 20... (date d'acquisition
des titres), je suis [j'étais] un investisseur acquérant les titres pour mon propre compte et faisant parti de la
catégorie identifiée ci-après (cochez la case de la catégorie correspondante) :

- a) un administrateur de la Société
- b) un membre de la haute direction de la Société
- c) un fondateur de la Société
- d) une personne participant au contrôle de la Société (c'est-à-dire détenant un nombre suffisant de titres de la Société lui assurant un nombre de votes suffisant pour influencer de façon importante sur le contrôle de celle-ci)
- e) un administrateur de,
 un membre de la haute direction de,
 une personne participant au contrôle (au sens du paragraphe d) ci-dessus) de,
- une société du même groupe que la Société, c'est-à-dire (cochez une des deux cases suivantes) :
 - l'une est la filiale de l'autre; ou
 - chacune est contrôlée par la même personne
- f) le conjoint
- le père
- le grand-père
- le frère
- le fils
- le petit-fils

de M(me), lequel (laquelle), selon le cas (cochez une des cases suivantes) :

- est un fondateur de la Société
- est le conjoint de M(me), qui est un fondateur de la Société

OU

- occupe la fonction suivante dans la Société
- occupe la fonction suivante dans, société du même groupe que la Société :